

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem, tenue le mardi, 25 février 2025, à 18 h 30, local 219, et à laquelle sont présents :

<i>Parents</i>	:Mesdames	Mélanie Champoux Mélanie Croteau Stéphanie Boisvert
	:Monsieur	Sébastien Rheault
<i>Membres de la communauté</i>	:Monsieur	Loïc Nadeau
<i>Personnel enseignant</i>	:Mesdames	Julie Côté Audrey Lamontagne
	:Monsieur	Jean-Nicolas Blais
<i>Personnel professionnel</i>	:Madame	Josiane Guillemette
<i>Personnel de soutien</i>	:	Vacant
<i>Élèves</i>	:Madame	Marie-Noël Trépanier
	:Monsieur	Esäï Emmanuel Kouevi
<i>Directeur</i>	:Monsieur	Hugo Brissette
<i>Sont absents</i>	: Mesdames	Jessica Desaulniers Ève Champagne Éléonore Leblond
	: Monsieur	Loïc Nadeau

1,00 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Sébastien Rheault déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'établissement à 18 h 34.

1,01 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

1,02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CE10-243-2502

Monsieur Jean-Nicolas Blais propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1,03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2025
CE10-244-2502

ATTENDU QUE Madame Audrey Lamontagne a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement, dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue le 28 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sébastien Rheault que, conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1,04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JANVIER 2025

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Aucun

2,00 APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS
COMPLÉMENTAIRES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES
CE10-245-2502

Biodôme, salon du livre, musée des Ursulines, Cifit pour Génie +

3,00 RAPPORT DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

3.1 Agenda et règles de vie

3.2 Uniforme scolaire

Présentation vidéo explicative qui accompagnera le sondage.

Départ du sondage aux parents mercredi 26 février jusqu'au 10 mars 16h.

Sondage aux élèves cette semaine (Tournée des classes)

4,00 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Les voyages scolaires aux États-Unis auront lieu.

Documents frais chargés aux parents devraient être approuvé d'ici la fin de l'année et prêt pour l'an prochain.

Offre des programmes FP ont été présentées au comité de parents.

Sondage des parents de CÉ à savoir s'ils sont favorables à l'ajout d'un semaine de relâche à l'automne (Réponse au prochain CÉ)

5,00 RAPPORT DES ÉLÈVES

Retour sur les activités :

Semaine St-Valentin, Carnaval d'hiver: Activités à tous les jours

Journée après-ski, balade gourmande : campagne de financement Bal

Sport : Volley : médaille d'or + une bannière

Basketball D4 féminin: 2 bannières et gagnantes régionaux

Filles actives : Jump Kangourou

6,00 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun point

7,00 CORRESPONDANCE

« Aider son enfant » Distribuée aux parents via courriel 25 février

8,00 AUTRES SUJETS

8,01 QUESTIONS DES MEMBRES

Aucune question.

9,00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 50, Madame Stéphanie Boisvert déclare levée la séance ordinaire du conseil d'établissement.

Stéphanie Boisvert, présidente

Hugo Brissette, directeur